

Détecteur By-alarm Plus double technologie IR passifs et micro-ondes, avec anti-éblouissement, couverture 120° jusqu'à 12 m, position de montage haute (2,2-2,7 m) ou basse (0,8-1,2 m), réglable pour immunité animaux domestiques, IP54, 1 sortie à relais NO et NF 28 Vcc 0,1 A, alimentation 9,5-16 Vcc avec 30 mA 12V, installation extérieure en saillie.

Le dispositif est en mesure de couvrir une zone de détection pouvant atteindre 12 m sur 120 degrés et qui peut être réglée avec les étiquettes de masquage comprises. Il est possible de l'installer à une hauteur entre 2,2 et 2,7 m pour créer un modèle de détection volumétrique multifaisceaux qui permet d'ignorer les animaux de petite taille ; vice versa, en présence d'animaux de grande taille, le détecteur peut être monté entre 0,8 et 1,2 m afin d'assurer « un couloir » pour les animaux domestiques. Le dispositif n'est pas influencé par le milieu ou par les animaux de petite taille ; l'alarme ne se déclenchera pas sous l'effet des changements de température, des mouvements des plantes ou de la présence d'animaux dans la zone de détection, afin d'assurer une détection fiable sur l'extérieur. Il dispose également d'un double blindage conducteur qui filtre la lumière visible et les perturbations des ondes en radiofréquence (RFI).

CARACTÉRISTIQUES

- Alimentation : 9,5-16 Vcc
- Absorption : 30 mA à 12 Vcc
- Mode de détection : infrarouge passif et micro-ondes
- Couverture PIR : 12 m, 120° large
- Zones PIR :
 - Multifaisceaux 40 zones
 - Mode Immunité animaux domestiques 18 zones
- Sortie d'alarme : 28 Vcc 0,1 A (max), [NO ou NF] sélectionnables
- Sortie de panne : NF 28 Vcc 0,1 A (max)
- Sortie effraction : NF 28 Vcc 0,1 A (max), ouvert quand le couvercle frontal est ouvert
- Vitesse mesurée : de 0,3 à 2 m/s
- Sensibilité : 2 °C (à 0,6 m/s)
- Durée alarme : 2 ± 0,5 s
- Période d'initialisation : 60 s env.
- Température de service : - 30...+ 60 °C
- Humidité ambiante : 95 %
- Indice de protection : IP54

SIGNALISATIONS DE LA LED

Led latérale rouge :

- allumée -> Alarme
- clignotante -> détection blocage et phase d'initialisation



CONSIGNES D'INSTALLATION

- Le circuit doit être réalisé par des techniciens qualifiés, conformément aux dispositions qui régissent l'installation du matériel électrique en vigueur dans le pays concerné.
- Installer le détecteur dans un endroit ne présentant pas de conditions pouvant impliquer de fausses alertes, à savoir :
 - lumière solaire et reflets ;
 - sources de chaleur ;
 - objets en mouvement ou pouvant se déplacer à cause du vent.
- La hauteur d'installation idéale va de 2,2 à 2,7 m en mode multifaisceaux et de 0,8 à 1,2 m en mode immunité animaux domestiques, avec la base du détecteur toujours parallèle au mur.
- En mode immunité animaux domestiques, annuler la détection de la zone inférieure afin de ne pas détecter les animaux de petite taille.

Règlement REACH (EU) n° 1907/2006 – art.33. Le produit pourrait contenir des traces de plomb.

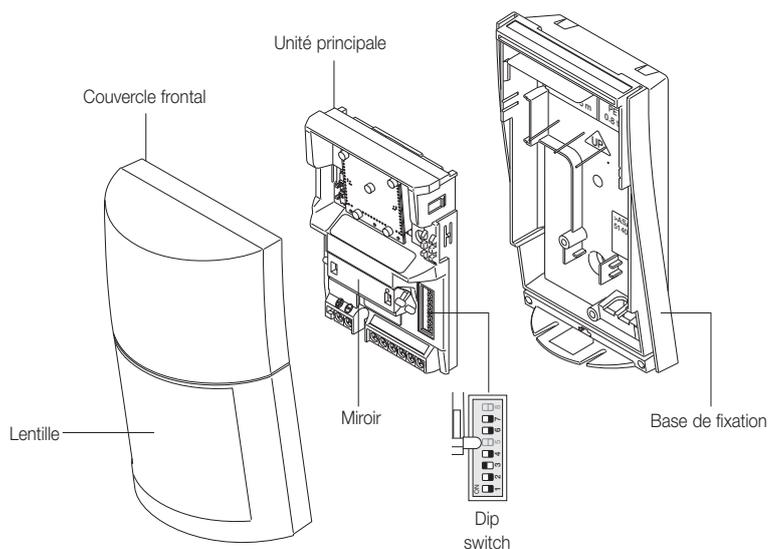


DEEE - Informations destinées aux utilisateurs

Le symbole du bac barré signifie que le produit en fin de vie doit être collecté séparément des autres déchets et envoyé aux centres de collecte agréés conformément aux dispositions nationales des pays de l'UE qui ont transcrit la directive DEEE. Le tri permet de prévenir les nuisances écologiques et sanitaires, de bien gérer la mise au rebut du produit et de ne pas encourir de sanction.

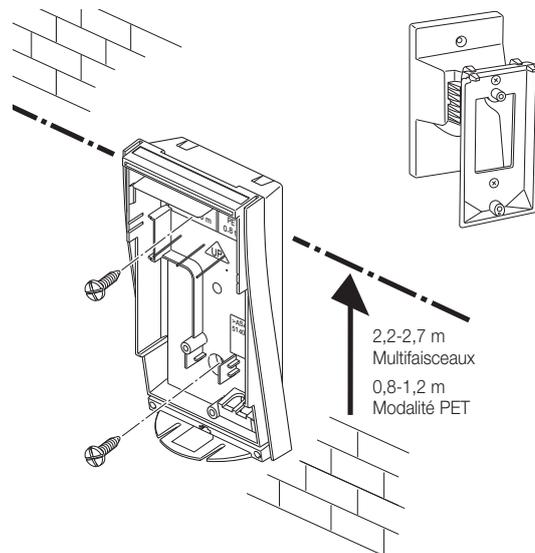
Pour une bonne gestion du produit, vérifier les dispositions locales en vigueur dans votre pays.

DÉTECTEUR



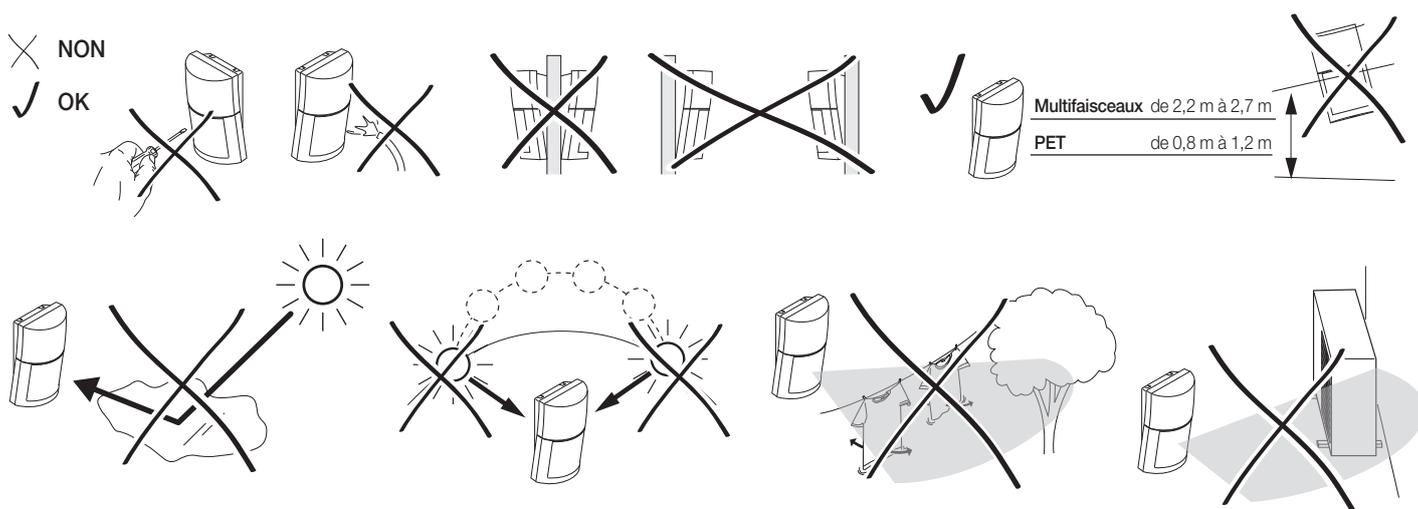
HAUTEUR DE MONTAGE

Le détecteur peut également être installé en utilisant l'étrier 01742.S



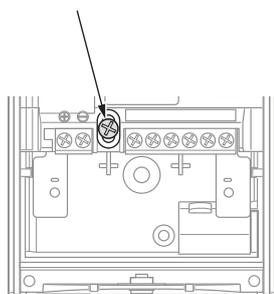
AVERTISSEMENTS

✗ NON
✓ OK

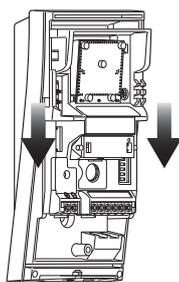


En mode immunité animaux domestiques, validé en agissant sur la position du miroir (voir ci-dessous), la fonction anti-blocage ne peut pas être utilisée.

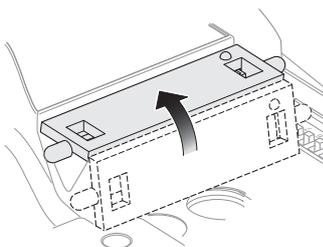
1. Pour l'utiliser, desserrer la vis de blocage



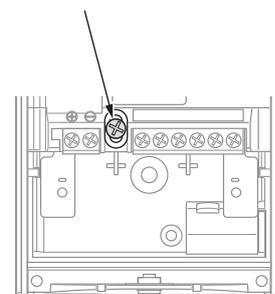
2. Faire glisser vers le bas l'unité principale jusqu'au dé clic du plastique



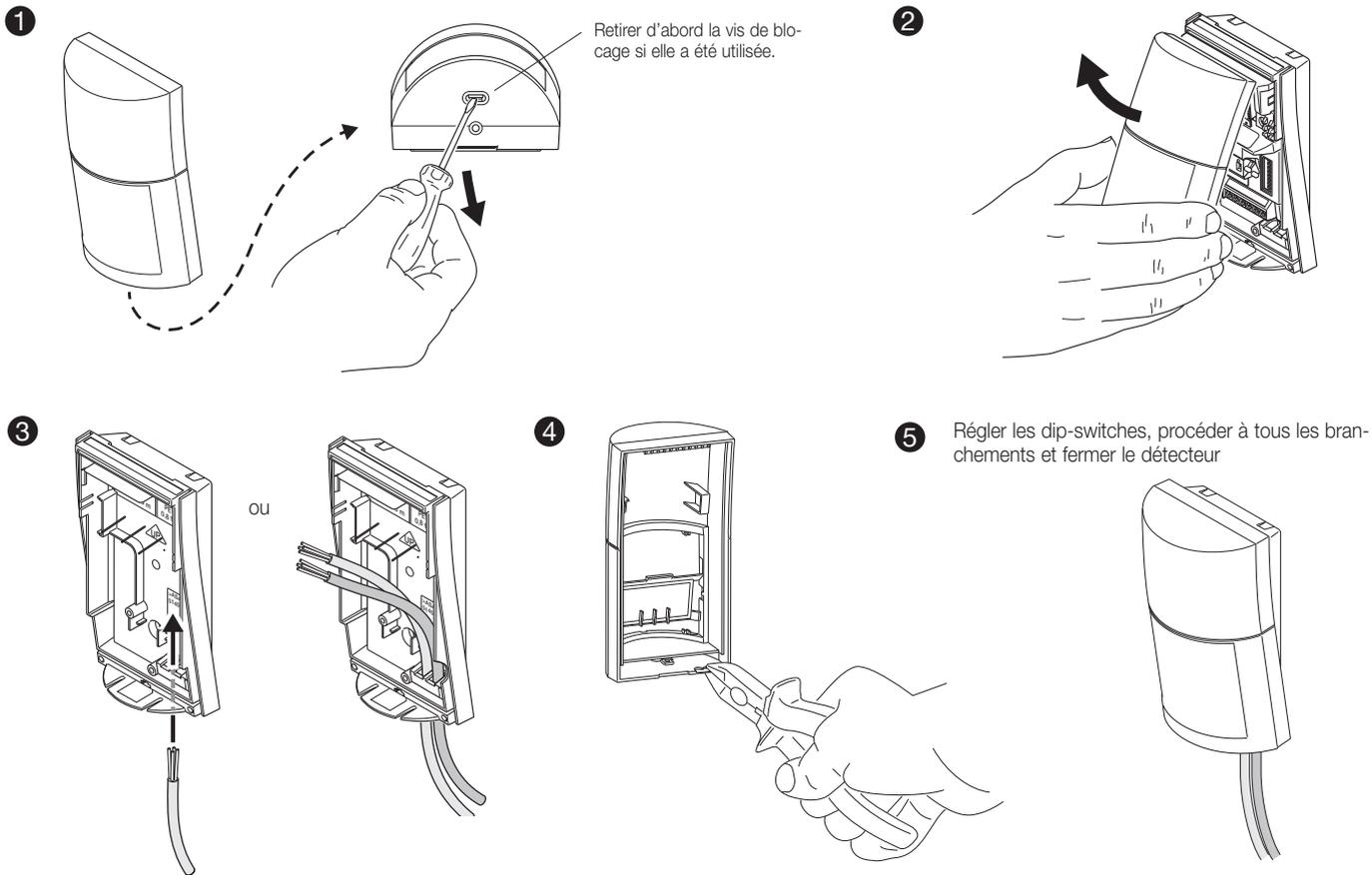
3. Soulever le miroir jusqu'à la position de fixation



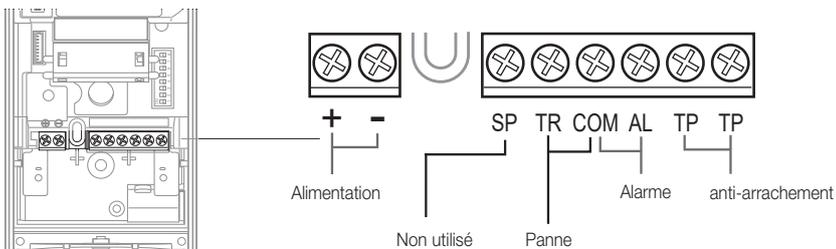
4. Serrer la vis de blocage



INSTALLATION



BRANCHEMENTS

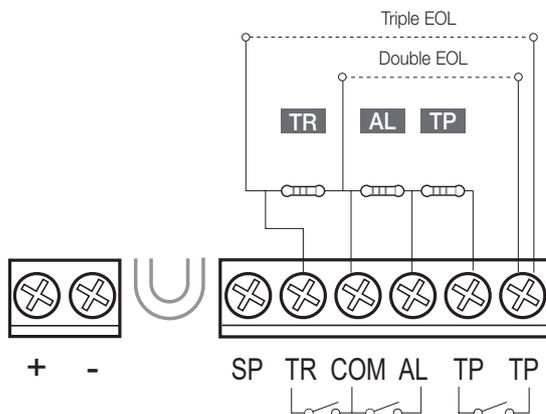


Câble d'alimentation

Section	Longueur maxi
0,5 mm ²	270 m

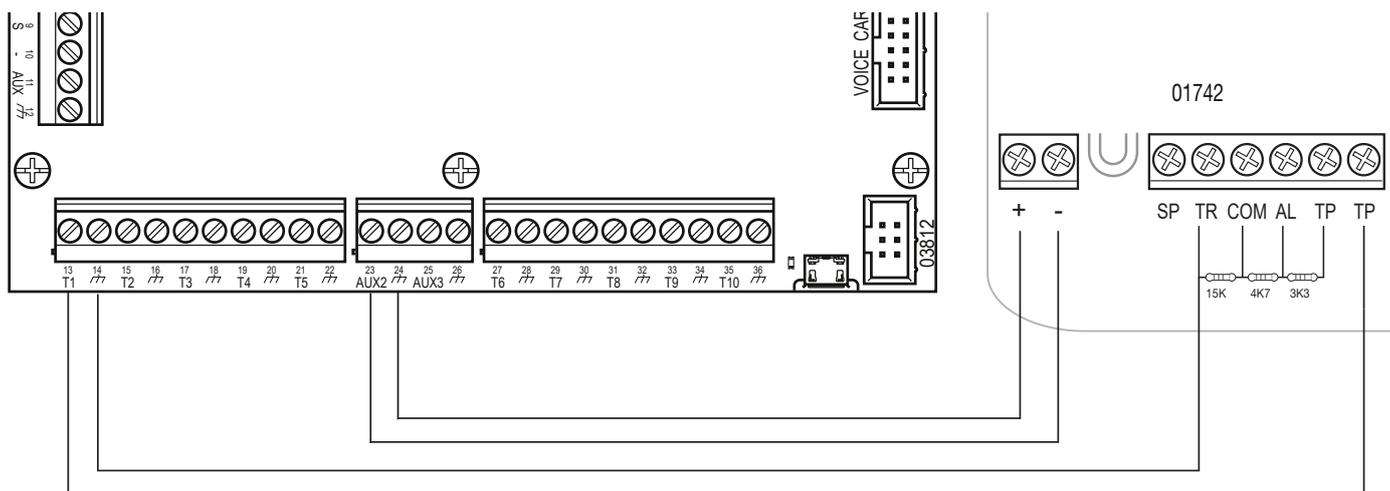
Double et triple équilibrage

TR : Masquage
 AL : Alarmes
 TP : anti-arrachement



Branchement à la centrale By-alarm Plus (exemple triple équilibrage)

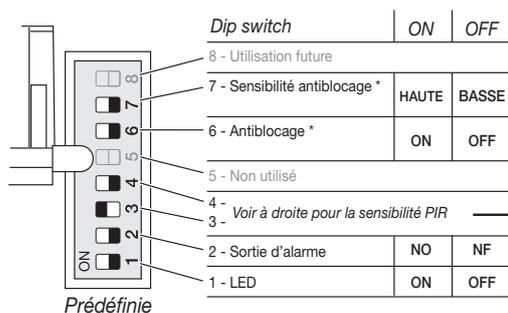
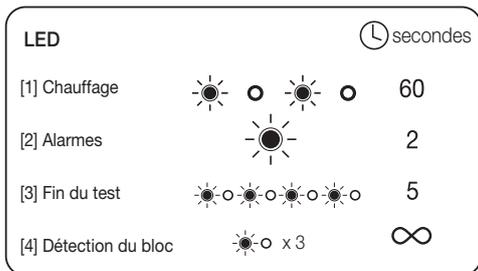
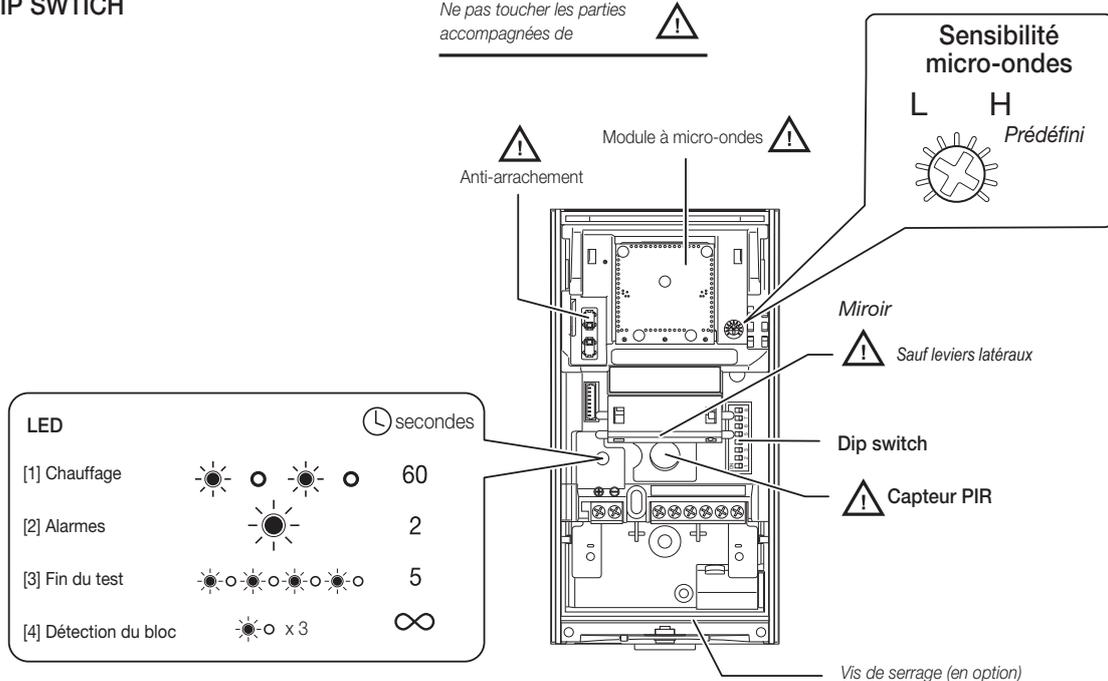
La sortie AUX2 doit être configurée de sorte à fournir l'alimentation



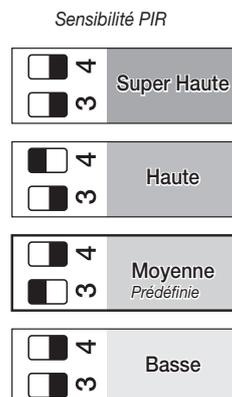
IMPORTANT : En cas d'utilisation des extensions 03808 et 03819, les branchements à réaliser sont les mêmes.

RÉGLAGE DIP SWITCH

Ne pas toucher les parties accompagnées de

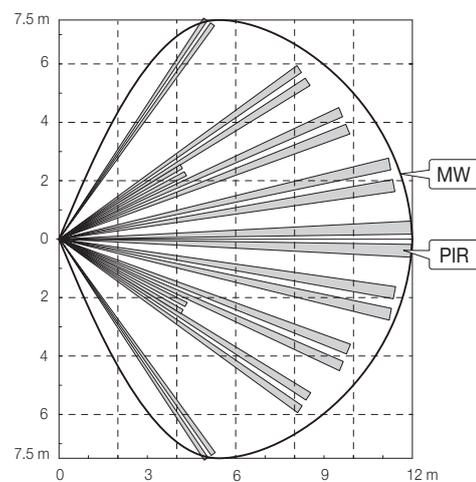


* Les objets qui se déplacent à proximité du détecteur peuvent compromettre le fonctionnement du dispositif antiblocage.



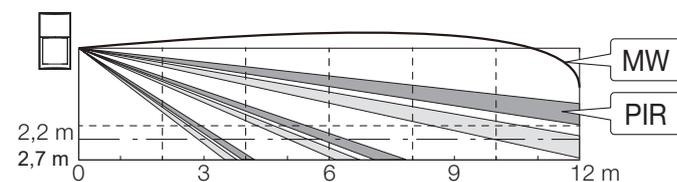
DIAGRAMMES DU CHAMP DE DÉTECTION

Vue d'en haut

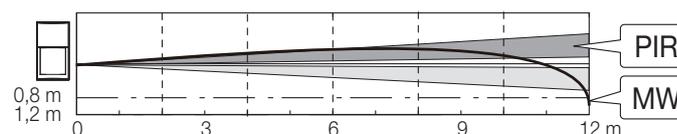


Vue latérale

Multifaisceaux

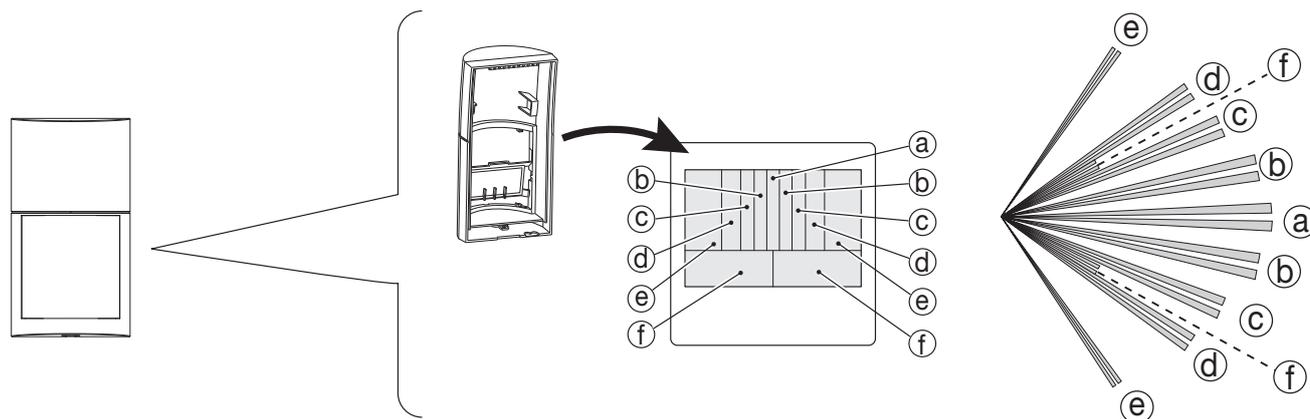


Modalité PET



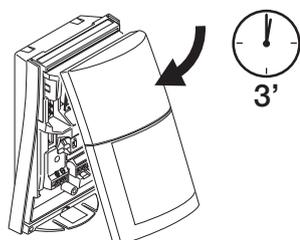
ÉTIQUETTES DE MASQUAGE

Diagramme du champ de détection - Vue d'en haut

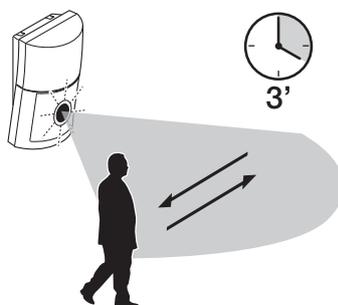


WALK TEST

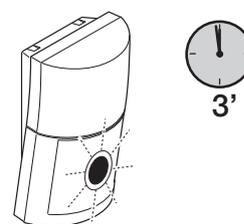
1 Fermer le couvercle



2 Walk test (3 minutes)



3 Fin du Walk test



La led clignote 5 fois

REMARQUES

- Lorsque le couvercle est ouvert, le dispositif anti-vandalisme se déclenche ; il valide la fonction LED, indépendamment du réglage du dip switch [1].
- Lorsque le couvercle est fermé, la minuterie du Walk test démarre et retourne automatiquement à la modalité normale au bout de 3 minutes.
- Si l'unité principale est allumée et le couvercle est fermé, elle ne se mettra pas en modalité Walk test. Ouvrir et fermer le couvercle une fois pour enclencher la minuterie.